



Service Pôle Aménagement du
territoire et Urbanisme

Monsieur Xavier DULLIN
Président
GRAND CHAMBERY
AGGLOMERATION
106 allée des Blachères - CS 82618
73026 CHAMBERY CEDEX

Rumilly, le 19 JUIN 2019



Objet : Grand Chambéry/Avis sur le projet de PLUIHD arrêté

Nos Réf. : PB/CC/ML/089906
Affaire suivie par Caroline CARLIER

Monsieur le Président,

Vous nous avez consultés sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et de Plan de Déplacement Urbain arrêté par Grand Chambéry en date du 21 février 2019 conformément aux dispositions de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme.

Je vous informe que la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie émet un avis favorable sans observation sur ce projet.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Pierre BLANC

